

INFOS DE DERNIERE  
MINUTE :

**DIMANCHE**  
**illimité**  
Tapez vite 887\*1\*7#

SUR ILLICO!!!! P 2

## Futur Président de l'Assemblée Nationale



ça pourrait se jouer  
entre Dama  
DRAMANI et  
KLASSOU Sélom



P 2



LE

# LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0135 du Mercredi 21 août 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

### EDITORIAL

## Le débat politique au parlement!

La campagne électorale est terminée, le scrutin a eu lieu, ils sont 91 à qui le peuple a délégué le pouvoir législatif pour les cinq prochaines années. Les élus du peuple ont pris place pour enfin traduire dans les faits toutes les promesses faites. La mission est très grande et délicate, d'où sa noblesse. Pas d'état de grâce les mandants attendent et il faudra relever les défis si nombreux. La mission classique d'une Assemblée Nationale est de voter des lois. Celles-ci doivent s'accommoder avec les aspirations profondes du peuple. L'Assemblée Nationale c'est au lieu par excellence des grands débats politiques. Mais pendant longtemps, le débat a été transporté à d'autres endroits que celui du parlement, le mieux indiqué d'ailleurs pour cet exercice comme ce la se passe dans les démocraties les plus grandes et les plus adouées. Il faut apprivoiser le débat politique et démocratique restés trop longtemps dans la rue à la merci de n'importe quel quidam. A César ce qui est à César désormais, que chacun joue son rôle pour une réelle démocratie. De nombreuses réformes, constitutionnelles et institutionnelles attendent les nouveaux élus et tout devra se faire au parlement. La récréation est terminée....

La Rédaction

## Ouverture de la session de droit de l'Assemblée Nationale



© Photos Le Libéral

Le doyen d'âge Me Georges  
Lawson du CST au perchoir pour  
15 jours tient en haleine  
l'auditoire à travers son discours  
**Mme KOUKPOKPA ISSOLEMO,**  
unique député de Sursaut National  
victime du complexe d'infériorité

P 2

Fin du Basket Academy  
Camp

La jeunesse  
togolaise à  
l'honneur P 5

LE MCNP dans la logique des OMD



Le programme CMIT  
500 000  
officiellement lancé

P 6

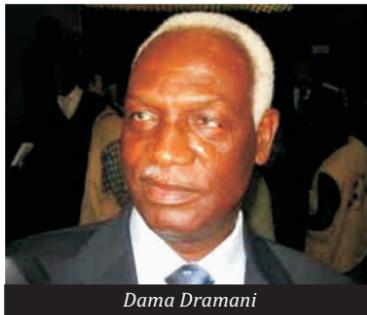
## Futur Président de l'Assemblée Nationale ça pourrait se jouer entre Dama DRAMANI et KLASSOU Sélom

Qui succédera à Abass BONFOH au perchoir ? Les supputations vont bon train et la presse joue au devin en avançant des noms ça et là. Une certitude le futur Président de l'Assemblée Nationale viendra des rangs du parti UNIR majoritaire au parlement avec 62 députés. Le contraire relèverait d'une énorme surprise. Qui alors entre les 62 élus du parti UNIR va présider le parlement togolais pour les 5 prochaines années ?

Eu égard à l'ambiance lors de l'ouverture de la session de droit mardi dernier, on a remarqué deux députés émerger du lot. Il s'agit de DAMA Dramani plusieurs fois ministre il a été le président du groupe parlementaire RPT devenu Groupe de la Majorité Présidentielle dans la législature sortante. La plupart des pronostics le désigne comme futur Président de l'Assemblée Nationale. Élu dans la circonscription électorale de Tchamba dans la région centrale il pourrait remplacer Abass



Klassou Sélom



Dama Dramani

BONFOH qui lui venait de la région de la Kara précisément de la circonscription électorale de Bassar. Dans la perspective d'un Président de l'Assemblée Nationale venant de la partie septentrionale du pays comme on en a eu l'habitude sous la 4e République, la candidature de Dama DRAMANI pourrait alors se préciser.

Un autre qui pourrait prétendre au perchoir, KLASSOU Sélom, plusieurs fois ministre également il a occupé le poste de 1er vice président de l'Assemblée Nationale au sein de la législature sortante. L'homme a déjà une expérience en la matière pour avoir présidé par moment l'Assemblée Nationale en

l'absence de son président Abass BONFOH. KLASSOU Selom va-t-il enfin être propulsé à la tête de l'Assemblée Nationale ? Il reviendra au parti UNIR d'en décider. Selon des indiscretions le député de HAHO avait déjà convoité ce poste en 2007. Il avait croisé sur son passage un certain Charles Kondi AGBA qui lui aussi ne voulait rien lâcher. Les deux prétendants avaient été départagés par le choix d'Abass BONFOH. Le rêve de KLASSOU va-t-il enfin se réaliser ? Le suspense va encore durer pour quelques jours et il n'est pas exclu qu'un troisième larron surgisse de nulle part pour déjouer tous les pronostics.

Dick Mensah

### INFOS DE DERNIERE MINUTE : DIMANCHE ILLIMITE SUR ILLICO!!!!

**DIMANCHE  
illimité**  
Tapez vite 887\*1\*7#

Le WEEK END KDO de cette semaine est aussi spécial que le précédent. Le jour de fête, c'est le dimanche prochain. Tout dépend de vous.

On pensait à une blague mais beaucoup de clients l'ont activé et le dimanche dernier, ils ont vécu une expérience exceptionnelle. TOGO TELECOM annonce le même cadeau pour cette semaine.

#### VOICI LE CADEAU EN QUESTION

Sur votre **illico**, tapez **887\*1\*7#** et bénéficiez d'une communication illimitée toute la journée du **dimanche 25 Août 2013**. N'attendez pas dimanche, tapez maintenant le **887\*1\*7#**. Ca y est! Vous venez d'activer DIMANCHE ILLIMITE. A la première heure du **dimanche 25 Août 2013**, tous vos appels d'illico vers illico ou vers le fixe Chemoi seront à **0 F CFA/mn**.

ATTENTION: Si vous êtes déjà dans le profil PROMO PREPAID, vous pouvez entrez également dans le profil DIMANCHE ILLIMITE en tapant **887\*6\*7#**

Des milliers de clients l'ont déjà fait. Et vous?

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,  
APPELEZ LE 112!**



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC  
du 23 décembre 2010

#### Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

#### Comité de Rédaction

Schmidt EZA  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
Charles KEYEWA  
P. Fabrice

#### Correcteur

S. Didier

#### Infographie

Raphaël AHABLE

#### Adresse

Route de Mission Tové, non loin du  
Petit Séminaire, Agoè  
Tél: +228 90 15 87 53  
+228 22 41 92 91  
13 BP 152 Lomé-TOGO

#### Imprimerie

La Colombe

#### Tirage

2000 exemplaires

## Mme KOUKPOKPA ISSOLEMO Unique député de Sursaut National victime du complexe d'infériorité

Comme le veut la tradition protocolaire de l'Assemblée Nationale les sièges des députés sont disposés en fonction de leur affinité. C'est ainsi que les députés d'un même groupe parlementaire se retrouve ensemble. A l'hémicycle ce mardi 20 août, on pouvait donc apercevoir les députés du parti UNIR qui s'imposent par leur nombre à l'extrême gauche, ensuite ceux de la Coalition Arc -en- ciel, de l'UFC et à l'extrême droite, ceux du Collectif Sauvons le Togo. Mais au milieu quelque part au fond de la salle, on pouvait apercevoir une dame assise pratiquement seule. Il s'agit bien évidemment de KOUKPOKPA ISSOLEMO de SURSAUT NATIONAL le seul candidat indépendant qui a réussi à tirer son épingle du jeu au scrutin du 25 juillet.

Pendant toute la cérémonie, la dame est restée seule dans son coin et pratiquement à l'écart disons isolée pas d'échange de paroles comme on pouvait le constater dans les autres groupes ou parfois d'un groupe à un autre. Mme KOUKPOKPA de SURSAUT NATIONAL a tout simplement l'air d'une élève à la maternelle qui effectuait son premier jour de classe, la timidité la méfiance



Koukpokpa Issolemo de Sursaut National

se lisaient dans sur son visage même si parfois elle tentait de donner l'impression de rester zen.

Et lorsqu'il s'est agit de proposer les membres de la commission chargée d'amender le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale, on a semblé l'ignorer dans la répartition des places entre la mouvance et l'opposition. Dans quel camp se situerait la seule indépendante ? Pourra t on s'interroger ? En cas tout portait à croire qu'elle n'était pas prise en compte dans le partage des places au sein de cette commission. C'est là que madame seule dans son groupe prend la parole et à travers une voix difficilement audible tente de réclamer sa place dans le groupe des 9 choisis. Même si

cette commission ne représente rien en termes d'enjeux, cette réaction de l'unique député de SURSAUT NATIONAL à l'Assemblée Nationale était un message en direction des groupes parlementaires, une façon de dire qu'il faudra compter avec elle pendant les 5 prochaines années. Les jours à venir s'annoncent simplement difficile pour cette femme qui effectue une carrière solo dans une Assemblée Nationale ou la loi de la majorité s'impose. Mme KOUKPOKPA ISSOLEMO qui traîne visiblement un complexe d'infériorité devra batailler dure pour faire passer ses idées dans une Assemblée Nationale ou la pitié et la galanterie n'auront pas de place. Elle gagnerait à s'aligner derrière un groupe parlementaire, mais tout compte fait et avec un député à l'Assemblée Nationale, SURSAUT NATIONAL est la cinquième force politique du pays. Ce n'est pas la première fois qu'un parti se retrouve seul député au parlement. Déjà en 1994 la Coordination des Forces Nouvelles de Me Joseph KOFFIGOH en avait fait la dure expérience.

FAB

# Ouverture de la session de droit de l'Assemblée Nationale Le doyen d'âge Me Georges Lawson du CST au perchoir pour 15 jours tient en haleine l'auditoire à travers son discours

L'alinéa 2 de l'article 52 de la Constitution togolaise, stipule que l'Assemblée Nationale se réunit de plein droit le deuxième mardi qui suit la date de proclamation officielle des résultats. C'est conformément à ce texte que les nouveaux élus à l'issue du scrutin du 25 juillet dernier, ont fait le mardi 20 août dernier, leur entrée solennelle à l'hémicycle. C'est dans une ambiance bon enfant que s'est ouverte cette session de droit. Les députés toutes tendances confondues ont pris place dans une salle prise d'assaut très tôt le matin par une horde de journalistes et des militants de certains partis politiques. Nul ne voulait se faire compter cet événement aux allures historiques. Pour certains les plus nombreux d'ailleurs, c'est le baptême de feu. A coté les membres du



Députés à l'Assemblée Nationale

gouvernement en nombre très réduit la plupart des ministres étant dans la peau de député. Cette session qui va durer 15 est présidée par Me Georges Lawson du Collectif Sauvons le Togo en sa qualité de doyen d'âge. Avec une pointe d'humour le « vieux » a réussi à créer il faut le

reconnaitre en ce premier jour de la rentrée parlementaire une atmosphère très conviviale. C'est en tout cas inédit car c'est la première fois il faut le noter que cet honneur revient à un élu issu des rangs de l'opposition de présider l'Assemblée Nationale même si cela reste provisoire. Il

est secondé dans sa tâche par les deux plus jeunes élues notamment ARZOU M Natchadja du parti UNIR et ORE Djimon de l'UFC.

Pour cette session de droit, la nouvelle Assemblée Nationale doit d'abord revisiter le règlement intérieur et ensuite

procéder à l'élection du Bureau définitif de l'Assemblée Nationale. S'agissant du règlement intérieur, 9 députés issus de tous les partis présents à l'Assemblée Nationale ont été désignés pour faire partie d'une commission chargée de faire des propositions devant aboutir à l'amendement du règlement intérieur. La séance a été suspendue, elle devrait reprendre dans quelques jours. Mais il faut souligner qu'avant tout cela, les députés ont eu droit à un discours de circonstance du doyen d'âge qui fait office de Président provisoire de l'Assemblée Nationale. Me Georges Lawson n'a pas manqué de lancer par endroit des pics à travers son allocution dont nous proposons l'intégralité.

P. Fabrice

## Discours du doyen d'AGE

Je prends la parole avec une grande émotion car je mesure parfaitement l'enjeu lorsque je considère la composition l'auditoire.

En effet, et vous le savez, c'est au hasard des naissances et au privilège que notre règlement intérieur a bien voulu attacher à l'âge, que je dois l'honneur de présider les travaux de la première séance de cette cinquième législature de notre Assemblée Nationale.

Monsieur le Ministre Mesdames, Messieurs les Députés, chers Collègues L'évènement significatif, le discours que tout le monde attend, c'est celui du Président élu de l'Assemblée Nationale qui à sa prise de fonction délivre un message dans lequel généralement il trace, en homme d'avenir, les lignes d'horizon.

Mais voilà, la marche du temps qui ne se préoccupe pas de calcul politique, projette les feux de l'actualité parlementaire sur un homme venu directement des rangs de l'opposition.

C'est une première dans l'histoire parlementaire de notre pays, alors tout le monde attend de connaître la tenue de son intervention et au-delà, observer ce qu'il pourrait obtenir de cette majorité à laquelle il n'appartient pas.

Si le Président élu doit regarder l'avenir, permettez au doyen d'âge de se tourner, vers un passé qui donne un sens et un fondement à l'avenir d'assurer un devoir

de mémoire, une sorte de retro vision fidèle consacrée à l'essentiel, de rappeler aux députés que la vie parlementaire est une marche, toutes choses que les parlementaires garderont présent dans leur mémoire commune pour construire un avenir qui nous oblige tous.

Je confesse que l'exercice m'a tenté et l'opportunité politique m'a paru essentielle.

En effet,

- un Président de séance venu pour la première fois des rangs de l'opposition et qui délivre en sa qualité de président de tous, un message que l'élégance parlementaire oblige de suivre sinon avec respect au moins avec attention,

En suite

- Ce nombre impressionnant de députés neufs qui passent pour la première fois les portes de notre Assemblée Nationale,

- Et cette ancienne garde peu nombreuse certes, chargée probablement de veiller à la cohésion du groupe, et qui elle aussi siège pour la première fois sous une nouvelle étiquette politique

- Il y a enfin ce parti, qui effectue son retour par la grande porte, suivi de son allié de toujours ; et qui, sans conteste ni contestation, fera valoir officiellement, pour la première fois, au parlement, la dénomination de son étiquette politique, bien entendu.

La conjonction de tant « de première fois » crée la situation exceptionnelle qui

interpelle et justifie l'audace du doyen d'âge que je suis.

Alors Mesdames, Messieurs les députés, chers Collègues, Permettez-moi d'avoir avant toutes choses, en notre nom à tous, une pensée pour ceux de la précédente législature que la mort a retranché de notre communauté;

Je salue la mémoire des Députés :

-GNANDI Kossi  
-SOD AHLON Kodjovi  
- BARNABO Missoabé  
-YAKPO Essobé  
-AKAKPO Kokou  
-AMOUDJI Kpébou  
-BRUCE Ahlin Apénaya

J'adresse à leurs familles notre souvenir toujours ému. Je leur fait part du renouvellement de notre peine et leur dis que nous sommes de tout cœur avec elles.

Je voudrais ensuite, avoir respectueusement pensée pour mon prédécesseur le Président VOULE et rendre hommage à sa grande vitalité et à sa sagesse. Nous lui avons gré du travail qu'il a accompli à cette place au début de la précédente législature.

Je salue enfin ceux de nos anciens collègues que les fluctuations de la vie politique ont éloignés de notre Assemblée.

Mesdames, Messieurs;

Notre Règlement Intérieur prévoit que la

Cour Constitutionnelle transmette à l'Assemblée Nationale les noms des personnes élues mais également les requêtes en contestation et les décisions de rejet rendues par la Cour.

Si vous ajoutez à tout cela l'obligation que la Loi fait à la CENI d'adresser au parlement un rapport sur le déroulement des opérations électorales, vous comprenez que le législateur a voulu que les députés jugent de l'ensemble des opérations des élections législatives.

Nous ne pouvons rester indifférents à la nature des griefs articulés au soutien des requêtes et contestation. Ils vont des violences physiques à des violences inadmissibles de la Loi électorale.

Notre Assemblée devra s'informer de l'existence de ces faits et prendre des mesures pour qu'ils ne se reproduisent plus.

Laisser s'installer ces voies de faits et ces violations de la Loi électorale dans les pratiques électorales de notre pays risque de perpétuer dangereusement une contestation permanente des résultats de nos élections.

La répartition des sièges des députés pose un problème de fond.

L'article 5 de notre constitution affirme que le suffrage universel dont nous sommes issus doit être égal et secret.

Un suffrage égal est celui qui confère à

(Suite à la page 7)



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS  
DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO (TOGO TELECOM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA REALISATION  
DE L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES DE TOGO TELECOM

Lomé, le 16 AOÛT 2013

N° 0159 /TGT/DG/DML/PRMP

La Société des Télécommunications du TOGO (TOGO TELECOM) S.A. souhaite requérir les services d'un cabinet qualifié susceptible d'offrir ses services pour la réalisation de l'audit de ses ressources humaines.

La présente consultation vise la réalisation d'un audit organisationnel et fonctionnel qui permettra à cette Société de disposer des ressources humaines mieux structurées et adaptées avec ses missions.

A cet effet, TOGO TELECOM S.A. lance, sur fonds propres le présent avis, en vue de la réalisation de cet audit.

1. Les prestations à fournir se résument en 2 phases comme suit:

❖ PHASE 1 : AUDIT TECHNIQUE ET ORGANISATIONNEL

Le cabinet devra effectuer une évaluation technique et organisationnelle en matière de gestion des ressources humaines à TOGO TELECOM S.A..

Le Cabinet réalisera à cet effet une analyse assortie d'un benchmark présentant les meilleures pratiques et les tendances en termes de structure et de gouvernance des opérateurs dans le secteur des TIC.

Le cabinet devra :

- Elaborer un cadre d'analyse permettant de cerner les questions de gestion et des performances des ressources humaines par rapport aux indicateurs et ratios du domaine des télécoms en général et pour chaque domaine d'activité en particulier au sein de TOGO TELECOM S.A.;
- Analyser l'organisation actuelle et ressortir les points d'amélioration par rapport à une organisation optimale de l'entreprise couvrant les mêmes activités ;
- Analyser les performances liées à la gestion des ressources humaines ;
- Analyser tous les aspects pratiques, ainsi que les résultats obtenus qui ont trait à la gestion des ressources humaines ;
- Recenser les pratiques et politiques adéquates et indispensables (général et par domaine d'activité) pour une gestion efficace et efficiente des ressources humaines spécifiques au domaine des télécommunications ;
- Evaluer les systèmes de motivations collectives et individuelles ;
- Proposer en tenant compte de l'environnement du secteur des télécoms sur le plan national et régional et par rapport au poids des postes/emploi, des systèmes et techniques de motivation collectives et individuelles liés à la productivité et aux résultats attendus.

Au regard des conclusions de l'audit, des enjeux du secteur, du positionnement concurrentiel et des gisements de croissance du marché des TIC, le Cabinet proposera les meilleures options pour l'évolution de TOGO TELECOM S.A. en matière de gestion des ressources humaines afin de maximiser son potentiel.

❖ PHASE 2 : AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES

Le Cabinet devra effectuer l'audit des ressources humaines, selon les axes et orientations retenus à l'issue de la phase 1.

2. La durée souhaitée de la mission: six (6) semaines

3. Qualification des soumissionnaires

Tous les candidats : Cabinets, groupement de cabinets ou consortium de cabinets intéressés justifiant d'une expérience avérée dans le domaine d'audit organisationnel et des ressources humaines et possédant une bonne connaissance de la langue française, sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus.

Toutes les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services (document d'existence légale originaux et copies, prospectus, attestations de bonne fin d'exécution ou tout autre document le prouvant) doivent être fournies en six (06) d'exemplaires.

Dans le cas d'un groupement ou d'un consortium, joindre les pièces suivantes :

- a. Les personnes habilitées à signer au nom du groupement ou du consortium de cabinets ;
- b. l'accord d'association entre tous les membres du groupement ou du consortium, qui engage ceux-ci et qui indique :
  - que tous les membres du groupement sont conjointement et solidairement responsables de l'exécution du Marché, conformément aux dispositions dudit Marché;
  - que l'un des membres est désigné comme mandataire commun du groupement ou du consortium et est habilité à assumer les

responsabilités et à recevoir les instructions pour le compte et au nom de chacun et de tous les membres du groupement et

- que l'exécution de l'ensemble du Marché, y compris les paiements, est exclusivement confiée au mandataire commun.

Les candidats devront s'assurer de l'absence de conflit d'intérêt et présenter toutes les garanties d'indépendance, de neutralité et d'impartialité à l'égard des faits examinés et relevés. Ils feront état dans leurs analyses et conclusions de leur meilleur jugement professionnel.

Une confidentialité optimale sera requise tant pendant qu'après la mission.

4. Les candidats devront produire les pièces administratives suivantes :

Pour les cabinets installés dans l'espace UEMOA :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois (original);
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois ;
- Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (3) mois ;
- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les cabinets non installés dans l'espace UEMOA :

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier;
- Attestation de non faillite (original) datant de moins de trois (3) mois.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluations	Points
La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience	10
Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations demandées	20
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	40
L'organisation technique et managériale du cabinet	20
Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	10
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste d'au moins six (6) cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le groupe TOGO TELECOM S.A.; ces cabinets présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base des termes de référence qui leur sera transmis

Un cabinet sera sélectionné selon la méthode de « Sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) »

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables aux heures suivantes : de 8 heures à 11 h30 et de 15 h à 16 h30 (heures locales) :

Monsieur Manfeidjéou BANEZI, Personne Responsable des Marchés Publics à TOGO TELECOM

Ville : LOME

Boîte postale : 333

Pays : TOGO

Numéro de téléphone : +228 22 53 45 50 / +228 22 34 13 69

Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou expédiées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (03) copies, à l'adresse ci-dessous avec la mention :

« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT  
DES RESSOURCES HUMAINES DE TOGO TELECOM »  
au plus tard le 25 SEPTEMBRE 2013 à 9 Heures 00 TU

à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM  
Sise à la Place de la Réconciliation au quartier Tokoin Atchanté  
Au secrétariat administratif de TOGO TELECOM rez de chaussée porte 12  
B.P. : 333 Lomé-TOGO Tél. (+228) 22 53 44 01/22 21 44 01

LA DIRECTION GENERALE

## Alerte, le Collectif Sauvons le Togo se vide Les associations prennent leur distance et les partis politiques leur indépendance

Le Collectif Sauvons le Togo pourra-t-il résister à la vague de dissidence qui pointe à l'horizon au lendemain des législatives ? Né en avril 2012, le CST qui a fait rêver certains hommes politiques et pseudo défenseurs des droits de l'homme ne suscite plus l'engouement du côté de ses partisans. Malgré tout le tintamarre fait, le collectif qui n'a récolté que 19 députés sur 91 n'est plus porteur d'espoir. Les calculs faits par les uns et les autres n'ont pas abouti et désormais on sent au niveau des partis politiques qui le composent une envie de reprendre son autonomie vis-à-vis du collectif. Le ton a été donné par Agbeyomé Kodjo qui désormais signe les communiqués au nom de son parti OBUTS, hier encore, c'est l'ANC qui se targue d'avoir eu 16 députés aux dernières législatives alors qu'en réalité, ce fut l'œuvre de tout un collectif. Tout porte à croire qu'après le semblant d'union brandi pendant plusieurs mois par le CST, les Ego des uns et

des autres ressurgissent et finiront par prendre le dessus.

Avant les partis politiques, les associations et organisations de défense des droits de l'homme avaient déjà sonné l'alerte en prenant une à une leur distance vis-à-vis du collectif de plus en plus compromettant.

Lors d'une émission sur une radio de la place, le secrétaire général du CACIT M. André Kagni Afanou l'a martelé, Me Ajavon Zeus n'est plus le président du Conseil d'Administration du CACIT il a été mis en minorité et remplacé. On l'a savait cette nouvelle depuis fort longtemps même si l'intéressé Me Ajavon Zeus faisait une omerta sur le sujet dans l'objectif de garder son titre de coordonnateur du CST.

Le Secrétaire Exécutif du CACIT a d'ailleurs précisé que tout membre qui prend part aux activités aux côtés des partis politiques ne le fera plus au nom du CACIT. En clair Ajavon Zeus ne roule plus pour le CACIT au sein du CST mais pour lui-même.



Zeus Ajavon, Coordonnateur du CST

Association Catholique contre la Torture au Togo (ACAT Togo) lui, avait déjà fait le ménage en son sein en mettant en minorité son président Gil Benoit Afangbedji qui avait emballé l'association catholique dans l'aventure avec le CST.

A-t-on tiré la leçon du côté de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) en tout cas son président Me Raphael Kpandé Adzare qui a été renouvelé à la tête de l'organisation semble avoir pris ses distances vis-à-vis du CST qui a confirmé ses ambitions sur le terrain politique plutôt que celui des droits de l'homme. Le jeune avocat

président de la LTDH se fait désormais rare ou voir quasi inexistant sur le terrain politique qu'il affectionnait tant aux premières heures de la lutte engagée par le CST. L'exemple de ses aînés Ajavon Zeus et Gil Benoit Afangbedji lui a été sans doute très instructif. Me Raphael Kpandé Adzare a tout simplement retiré discrètement la LTDH du CST au risque lui-même de se faire éjecter de la ligue.

Aujourd'hui, mis à part l'association Ensemble pour les Droits de l'Homme (EDH) une coquille vide créée par Gil Benoit Afangbedji pour garder son poste de trésorier au sein du CST au lendemain de son éviction du (l'ACAT-Togo), seul SOS Journaliste en Danger une organisation de presse tient encore sa place au sein du CST composé désormais uniquement que de partis politiques. Mais beaucoup de confrères membres de l'Association SOS Journaliste en Danger ne manquent pas de

souligner leur embarras à faire partie d'une organisation de presse qui fonctionne en réalité comme une cellule de communication d'un mouvement politique qu'est le CST. Francis Pedro Amouzou qui est le porte parole de SOS JD au CST n'a pas d'ailleurs manqué de représenter ce dernier dans les Commissions Electorales Locales Indépendante (CELI) lors des dernières législatives, une attitude contraire au code d'éthique et de déontologie. En attendant que nos confrères membres du CST se résignent à jouer le rôle qui est le leur et laisser le terrain politique aux politiciens il dire tout simplement que les masques sont tombés le CST n'émerge plus sur la liste des mouvements citoyens. Après cette débandade constatée des organisations de défenses des droits de l'homme, les partis politiques également s'apprêteraient à recouvrer leur indépendance

PF

## Foire d'exposition au CETEF Les produits nigériens à l'honneur



Le mercredi 14 août dernier, c'est en présence de M. Johnson, directeur du Centre togolais des Expositions et foires (CETEF) et du Consul du Nigéria au Togo que le Conseil Nigérien de la Promotion des Exportations (NEPC), par la voix de son président, M. Olajide Ibrahim a officiellement lancé la foire de promotion et d'exposition des produits nigériens à Togo 2000. Démarrée elle-même depuis le 17 août, cette foire bouclera ses portes le 31 de ce mois et vise à faire du Togo une plaque tournante, une zone indispensable dans les rapports du Nigéria d'avec la sous-région.

En effet, dans les différentes déclarations, le NEPC n'a pas manqué de souligner la mauvaise publicité dont souffrent les produits nigériens et a rassuré le florilège médiatique quant à la qualité et la crédibilité des produits à exposer. Selon eux seuls les produits contrefaits, fruits de la contrebande aux frontières, des trafics

en tous genres introduisent ces divers produits que nous rencontrons sur le marché informel d'où l'étroite connexion que le NEPC entretient avec le fameux NAVDAC, autorité nigérienne de contrôle des produits destinés à la consommation qui a formellement approuvé les 80 sociétés exposants de cette foire.

Enfin pour le NEPC, cette première vise à améliorer les rapports d'affaires entre le Nigéria et le Togo en amont, puis les relations du Nigéria avec la sous-région en aval, renforcer l'économie des pays de la sous-région ainsi que la visibilité du Nigéria dans les foires qu'à l'extérieur, lutte contre la contrebande, les trafics et surtout la mauvaise publicité des produits nigériens. Rappelons que 30 de l'exportation du Nigéria est destinée à la sous-région et que cette foire bénéficie du soutien du ministère du commerce et de la promotion du secteur privé.

Démocrate K.

## Fin du Basket Academy Camp La jeunesse togolaise à l'honneur

Le Basket Academy Camp initié par la Ligue de Basketball de Lomé Golfe (LBLG) en partenariat avec l'ambassade des USA au Togo et qui s'est ouvert le 12 août dernier a été clôturé le samedi 17 août de ce mois par une cérémonie des plus magnifique au stade municipal. Ce camp ouvert aux adolescents de 12 à 18 ans, fille comme garçon a été supervisé par Tommy William Davis, entraîneur de basket aux USA et consiste non seulement à forger de jeunes talents mais à instruire et former ces jeunes au civisme et au patriotisme, ainsi qu'à développer leur sens du leadership.

Au cours de la cérémonie, les jeunes participants ont eu à faire leurs preuves dans les différents matchs. S'en est suivi le discours de Ernesto Manu, président de la ligue de basket de Lomé golfe qui n'a pas manqué de souligner l'apport considérable de l'Ambassade des USA et d'exhorter les jeunes au travail, à l'esprit d'équipe, au respect des consignes, ainsi qu'au sens de solidarité et du leadership. La foule de spectateurs aura enfin droit au mot final du coach Davis, grand formateur des jeunes au cours de ce camp avant d'assister au discours de



Photo de famille

clôture prononcé par M. Robert Whitehead, Ambassadeur des USA au Togo.

A l'issue de la cérémonie, un match a été joué entre les encadreurs-promoteurs et le personnel de l'Ambassade des USA après la remise d'une attestation de participation ainsi qu'un ballon de basket a été donné à tous les participants, encadreurs et promoteurs par l'Ambassadeur des USA au Togo. C'est le lieu de rappeler que le 1er match de basket a été disputé en 1892 à Springfield au Massachusetts et que ce camp a permis la détection de futurs talents.

Démocrate K.

## LE MCNP dans la logique des OMD

# Le programme CMIT 500000 officiellement lancé

L'un des objectifs du millénaire pour le développement est de réduire l'extrême pauvreté de moitié sur la planète terre à l'horizon 2015. Pour y arriver, des savoirs humains et universels se sont lancés à ce défi de taille dont le Marché de Crédit en Nature Pérenne. (MCNP).

C'est Togo 2000 le site de la foire artisanale du Togo qui a accueilli ce premier colloque. Pour amener directeurs d'entreprises, de sociétés et société civile à mieux comprendre l'objectif de ce colloque, l'accent fut mis sur le thème : le compte marchand du marché de crédit en nature pérenne pour les OMD. Pour son Promoteur Sama Essohamlon, l'objectif visé est de permettre à chaque être sur terre la possibilité de s'intégrer à la communauté. C'est dans ce sillage que le MCNP procède à l'ouverture d'un compte marchand à chaque humain sans exclusion aucune. Une volonté universelle et son principe auxquels il y a



Sama Essohamlon, Promoteur du MCNP

lieu de répondre de façon savante par l'économie universelle de l'investissement pour le revenu périodique garanti pour tous. La crainte d'aller à la dette des banques Africaines explique ce manque de volonté de faire usage de la consommation anticipée connu sous le nom de prêt a-t-il ajouté. Rassurant l'auditoire que le compte marchand n'est pas synonyme du compte bancaire, le panéliste des conférenciers composé du professeur Félix Zogning, du Dr Komi Nomenyo ainsi que du promoteur du MCNP ont cependant mis l'accent sur le compte marchand qui est la nouveauté du savoir,

apportant le revenu périodique garanti, fruit de l'investissement. Ainsi le marché numérique assurera à jamais le plein emploi des ressources renouvelables garantissant le salaire à tout travailleur. Au cours de ce colloque, trois documents ont été présentés faisant référence à l'école de la solvabilité dont le compte marchand : compte universelle de la répartition, réponse qui fera frein à tout handicap de développement basé sur la consommation anticipée. C'est dans ce cadre également que le programme d'enrôlement Capital Minimal d'Investissement pour Tous 500000 (CMIT 500.000) a été lancé, un programme qui se propose de former le fonds de garantie du financement en nature (FGFN) comme moyen suffisant sous forme de dépôt auprès des partenaires bancaires et financiers au rang desquels on peut citer : l'ONU, UA, UE, CEDEAO et autres ; au moyens de quatre outils : CAPS (ouvert à toute personne physique ou morale pour

50.000 FCFA comme frais de solvabilité, 10.000 frais de licence, 10.000 FCFA frais de la carte de solvabilité pour la consommation des ménages, 10.000 FCFA pour les unités de salaire pour les salariés et récupérable au bout de 22,4 mois pour le compte de l'apporteur), CMIT (il s'agit d'amener les micros finances appuyées par les partenaires financiers détenteurs du FGFN sur le MCNP à prêter à toute personne titulaire de compte marchand, un capital d'un montant de 280.000 FCFA également récupérable au bout de 22,4 mois), CAPU et CAIPC.... Tous ces outils pour obtenir une masse de FGFN d'au moins 140 milliards FCFA auprès des banques partenaires grâce au dépôt. C'est dire que le MCNP est désormais l'outil de l'information et de communication pour concilier avec efficacité le marché libéral et justice sociale par le savoir humain, haute technologie de production et haute technologie de la répartition.

CHARLES keyewa

## La 2ème édition du SIALO à drainé un monde fou

La deuxième édition du salon International de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO) s'est déroulée du 15 au 19 Août 2013. C'est au total quatre jours qui ont permis aux acteurs et professionnels du monde paysan d'exposer et d'échanger. Aussi importante qu'elle soit, cette deuxième édition à mobiliser des déplacements dignes de ce nom à commencer par le Ministre de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche Ouro koura Agadazi ainsi que des délégations venues du Tchad, du Niger, du Burkina Faso, de l'Italie et de la France. Pour le Ministre, le thème « sécurité alimentaire » de cette seconde édition traduit la ferme volonté des premières autorités du Togo à promouvoir l'agriculture. Parmi les défis qui attendent le SIALO auxquels il a fait allusion figurent le financement, l'accès aux marchés et le transfert de technologie. Des nombreux objectifs que le SIALO s'est assignés on peut noter la mise en disposition des PME et PMI agroalimentaires africaines, les informations et les innovations en matière de sécurité alimentaire ; soutenir la mise sur pied des coopératives agricoles ; sensibiliser sur la problématique de l'emballage des produits locaux transformés tous ces objectifs pour cible les acteurs du secteurs agricoles, les associations et coopératives d'agricultures, les industries agroalimentaires et d'autres secteurs agricoles. Au cour de cette deuxième édition du Salon International de l'agroalimentaire de Lomé s'est soldées également certaines activités comme : le market place qui est un lieu des expositions des produits et des services ; des



Col. Ouro Agadazi, Ministre de l'agriculture...

rencontres B2B véritable rencontre d'affaire pour les professionnels ; des conférences et ateliers de formation.

Le SIALO a également des perspectives osées à l'instar de faire du salon international la référence Africaine des informations agroalimentaires, ou encore une plaque tournante de l'agroalimentaire pour les acteurs et professionnels africains et d'ailleurs enfin promouvoir la coopération Sud-Sud pour un développement du secteur de l'agroalimentaire. La première phase de SIALO est répartie sur 5 ans dont la cinquième et dernière édition se tiendra du 17 au 21 Août 2016 au CETEF Togo 2000.

Le Salon International de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO) est une vitrine pour promouvoir et valoriser les produits agricoles locaux en mettant ensemble les acteurs et les professionnels de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, l'agroalimentaire, de la gastronomie, de la représentation et de la distribution des marques de produits alimentaires. Mieux encore, c'est un espace de promotion, de rencontre et d'échanges entre les acteurs du Togo, d'Afrique et d'ailleurs. Une initiative de l'agence CENTAURE COMMUNICATION

Ch. K

## Législatives du 25 Juillet

# Le collectif des 70 ONG et Associations se réjouit des résultats et convie la classe politique à la construction du Togo nouveau

C'est au lendemain de la proclamation des résultats définitifs par la cours constitutionnelle que le collectif des 70 ONG et associations a tenu son point de presse relatif à sa mission d'observation du scrutin du 25 Juillet passé. Ce réjouissant du fait que la cour constitutionnelle ait étudié minutieusement tous les cinq recours et conscient que les décisions de la cour constitutionnelle sont inattaquable, le collectif des 70 ONG et associations nationales demande aux partis politique d'accepter dans un élan démocratique et avec humilité ces résultats définitifs. Reconnaisant au nom de l'association que ces résultats issus des urnes sont le reflet de l'expression du peuple, le porte parole de ce collectif TIANKPA Yacoubou convie toutes les forces politiques représentées dans la nouvelle assemblée à tout mettre en œuvre pour opérer dans un bref délai non seulement des réformes institutionnelles et constitutionnelles souhaités par les politiciens, mais les encourage aussi à proposer et adopter des lois allant dans le sens de l'amélioration



Table d'honneur

des conditions de vie et de travail des Togolais. Le collectif des 70 ONG et associations nationales prévoit présenter dans les jours avenir aux organes compétents ses recommandations à prendre en compte pour l'amélioration des élections locales et présidentielles prochaines. Rappelons que c'est au total 3216 observateurs que le collectif a déployé pour couvrir le scrutin du 25 juillet passé sur toute l'étendu du territoire sans soutien financier d'où un appel à la CENI et au gouvernement Togolais d'accréditer les observateurs nationaux avec le minimum de soutien.

C. keyewa

## Discours du doyen d'AGE (suite)

chaque électeur le même pouvoir électoral.

Il n'est pas admissible que des députés titulaires de la même parcelle du pouvoir législatif représentent des nombres anormalement variés d'électeurs.

Nous devons nous préoccuper sérieusement du coupage actuel afin que la représentation nationale soit proche des normes internationales.

Je sais que la matière n'est pas du domaine législatif, je parle de préoccupations politiques.

Notre vie parlementaire a été fortement ébranlée au cours de la précédente législature. Des députés régulièrement élus ont été révoqués, d'autres ont été victimes des pressions inadmissibles et de traitement qui ont profondément ému et perturbé un travail parlementaire pourtant commencé dans une entente et une sérénité qui facilitent l'indispensable échange entre parlementaires.

Ne pas rappeler ces événements douloureux, ne pas les condamner fermement, conduirait à banaliser un drame qui a secoué des pères de familles et perturbé la nécessaire confiance que tant d'homme de bonne volonté avaient dans les institutions de régulations de la République.

Le silence enfin trahirait les nombreuses démarches de sympathie entreprises par bon nombre de députés de la précédente législature.

Nous saluons la volonté d'apaisement manifestée par le Gouvernement en nous l'encourageons à prendre les

mesures susceptibles de clore définitivement cette page douloureuse de notre vie parlementaire.

Mesdames, Messieurs les Députés, je vous prie enfin de recevoir mes souhaits de bienvenue à tous les nouveaux députés si nombreux, et qui arrivent certainement avec le désir de participer à la vie politique de la nation et la volonté de mettre leur compétence au service de, la chose publique.

La fonction parlementaire ne s'improvise pas. Elle exige des qualités profondes et une claire vision des problèmes à résoudre.

La démocratie que notre pays s'efforce de promouvoir repose sur trois piliers.

- Le pouvoir législatif, le premier dans l'ordre établi par notre constitution

- Le pouvoir Exécutif

- Et le pouvoir Judiciaire

En l'absence du Sénat, le suffrage universel dont nous sommes issus confère à chacun d'entre nous une parcelle du pouvoir législatif qu'ensemble nous incarnons.

Elus au suffrage universel direct nous avons, comme le Président de la République, l'intérêt général de notre pays en charge.

Il est capital que nous inventions dans la réalité politique un équilibre plus juste entre le Pouvoir Législatif et le Pouvoir Exécutif afin de remplir plus efficacement la mission de contrôle sur le Pouvoir Exécutif. Cette mission mesdames et messieurs, chers collègues, si nous l'exécutons correctement, constituera la garantie des citoyens contre l'arbitraire. Elle assurera la

sauvegarde de toutes les libertés publiques, apanage des véritables démocraties.

Pour remplir cette grande tâche qui est la notre, il faut un dévouement sans relâche, une volonté d'œuvrer pour le bien être matériel et moral de nos populations, pour la concorde nationale et partant pour le rayonnement de notre pays le Togo.

Je ne saurais trop nous recommander de veiller à la dignité des débats, à l'écoute attentive et respectueuse de l'autre, à la réflexion préalable à toute intervention, à l'étude objective et sérieuse des problèmes qui nous sont soumis.

Quelle que soit l'étiquette sous laquelle nous avons été élus, le député ne doit avoir qu'une obligation celle de contribuer à la gestion intelligente et consciencieuse de notre maison commune le Togo.

Lors du vote, la majorité l'emporte toujours, mais il est capital qu'aient été respectés au préalable les droits de l'opposition, tant l'écoute de l'autre est nécessaire et profitable.

En effet quand on fait une statue, disait Montesquieu dans ses cahiers, c'est-à-dire quand on taille une statue, il ne faut pas toujours être assis en un seul lieu, il faut la voir de tous les côtés, de loin, de près, de haut, en bas dans tous les sens.

Souvenez vous toujours qu'on ne se sauve pas de la réalité politique en refusant de la connaître ou en lui donnant un nom injurieux.

Souvenons nous tous ensemble, pour accomplir notre noble mission dans la dignité et la justice, que toute société où

coexistent une minorité privilégiée, riche, arrogante et une masse pauvre et sous développée, est anti démocratique par nature.

Autorité du Pouvoir Exécutif, confrontée à la liberté non moins indispensable de l'individu,

Le grand problème de notre Assemblée Nationale aujourd'hui sera de déterminer les conditions d'une telle conciliation.

Le développement harmonieux, la paix sociale semblent être précisément le résultat d'un équilibre entre l'efficacité qui requiert un pouvoir fort et l'exercice paisible des droits et libertés publiques qui s'accroissent mieux d'un pouvoir faible.

Telle sera l'œuvre législative que je souhaite pour cette législature.

Je ne partage pas l'idéologie de l'auteur politique français Charles Mauras, mais je trouve circonstancielle cette pensée de cet écrivain : « Seule l'institution durable à l'infini fait durer le meilleur de nous même »

Car en définitive, dans le tourbillon des événements et des idées, des adversités politiques déclarées ou contenues, notre objectif essentiel et permanent reste le bonheur de toutes les togolaises, de tous les togolais et bien sûr de tous les hommes installés chez nous.

Vive l'Assemblée Nationale Togolaise pour que vive notre pays le Togo dans la paix, dans le respect des droits de l'homme dans la diversité des opinions et dans la concorde Nationale, base de tout développement économique.

## Lancement officiel du Young African Leaders Initiative 2014 (YALI) Barack Obama séduit par les jeunes leaders Africains

En 2010, le président Barack Obama a lancé le programme YALI (Young African Leaders Initiative) auquel trois Togolais ont participé. Ce programme a permis à ces jeunes la découverte de la Maison blanche, des grandes universités américaines, bref de réaliser leur rêve américain. Le 29 juin 2013 à l'université de Johannesburg-Soweto, M. Obama a encore activé ce forum devant une foule d'étudiants de Jo'burg et précisé qu'il consistera en une formation de 6 semaines en leadership et d'un sommet présidentiel à Washington, DC pour 500 jeunes leaders Africains en 2014. Le 16 août dernier, l'Ambassadeur des USA au Togo, M. Robert E. Whitehead a présidé la cérémonie de lancement officiel du processus d'information et de sélection de potentiels candidats et mentors



Robert Whitehead, ambassadeur des USA au Togo

Togolais. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs jeunes chefs d'entreprise, d'organisations de la société civile, des hommes et femmes leaders en provenance de divers

Dans sa déclaration, M. Whitehead n'a pas manqué de souligner l'intérêt majeur que porte l'Amérique à ce programme car ce dernier est une aubaine pour ces jeunes leader en ce qu'il leur permet de nouer d'éternelles

enrichissantes relations de tous genres avec les communautés locales, de cultiver l'esprit de vrai leader de demain. En retour, YALI leur permet de bénéficier des stages ou mentorats pour environ 100 d'entre eux, un suivi d'activités sur le continent pour les autres. Pour bénéficier de ce programme, le postulant doit remplir certaines conditions à savoir parler, lire et écrire en anglais, être âgé entre 25-35 ans, avoir une expérience avérée dans



Potentiels postulants

la direction de l'esprit d'entreprise et de l'engagement civique, démontrer un engagement envers le service public ou communautaire, le bénévolat ou le mentorat et enfin s'engager à retourner en Afrique et apporter sa compétence et son talent pour construire et servir leurs communauté. De son côté, pour pallier à la discrimination naturelle à laquelle les pays

francophones sont soumis du fait de la langue, l'Ambassade des USA au Togo organise à partir du 31 août et ceci chaque samedi des rencontres avec les jeunes sur le campus ou à l'Ambassade avec d'enrichissants programmes d'anglais. Le <http://youngafricanleaders.state.gov/> est disponible pour les postulants.

Démocrate K.



PROMO  
PREPAID  
JUSQU'AU  
31 OCT 2013

**55 F TTC/appe**

vers l'international

**Tapez 887\*1\*6# et bénéficiez  
des meilleurs tarifs :**

■ En intra réseau à 00F TTC/MIN après la 3<sup>e</sup> minute

Facturation à la minute indivisible après la 45<sup>e</sup> minute

■ 55F TTC/MIN vers tous les réseaux mobiles

■ 55F TTC/appe vers l'international

Zone 1: 55F/appe de 45 sec

Zone 2: 55F/appe de 30 sec

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112.

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)